

A 18 ans, ces jeunes migrants qui risquent de devenir sans-papiers

— Pour soutenir les migrants en apprentissage, plusieurs personnes ont entrepris des grèves de la faim.

— Des soutiens radicaux qui mettent en lumière les difficultés de nombreux jeunes privés de papiers à 18 ans après avoir été pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance.

Yaya Bah, 20 ans, n'y croit pas encore. Patricia Hyvernat, 53 ans, un peu plus. Depuis le 9 février, la seconde était en grève de la faim pour que le premier ne soit pas expulsé. Le 23 février, les deux ont appris qu'ils seront reçus à la préfecture de l'Ain, mercredi 3 mars, en vue d'une issue favorable. Sans doute grâce aux 12 800 personnes qui ont signé leur pétition et au député LREM Stéphane Trompille, ému par son histoire. Parti à 14 ans de Guinée, vendu à un entrepreneur en Libye, Yaya est arrivé en France à 16 ans en 2017, où il a été pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Alors qu'il cherche un stage, il croise sur un marché la route de Patricia, qui vend le pain qu'elle et son compagnon fabriquent dans leur ferme. «*On l'a pris en boulangerie et on a découvert un jeune très sympa, motivé, courageux, qui s'est très bien fait à notre style de vie*», raconte-t-elle.

Le couple, dont les neuf enfants sont grands, décide de le prendre comme apprenti. Mais, à 18 ans, Yaya n'obtient pas de titre de séjour... jusqu'à ce que la situation se débloque.

Comme Yaya Bah, Laye Fodé Traore, guinéen lui aussi, a été régularisé mi-janvier, et même naturalisé, après la grève de la faim de son patron, Stéphane Ravacley, boulanger à Besançon (Doubs). En Haute-Loire, Madama Diawara, jeune Malien de 19 ans en contrat d'apprentissage chez des éleveurs, vient, lui, d'apprendre que son obligation de quitter le territoire était suspendue, le temps d'examiner de nouveaux documents d'identité. Éric Durupt, l'enseignant qui l'accueille chez lui, espère ne pas avoir à reprendre sa grève de la faim, qui a duré trois semaines.

La situation de ces jeunes, mise en lumière grâce à ces actes de soutien radicaux, n'est que la partie émergée de l'iceberg. «*Je pense qu'ils sont des milliers à se retrouver sans papiers alors que nous manquons de bras dans nos entreprises*», estime le boulanger Stéphane Ravacley, en contact avec une vingtaine de «patrons solidaires». En 2019, pas moins de 40 000 «mineurs non accompagnés» (MNA) étaient pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance. Que deviennent-ils à leur majorité? Selon la loi, «*s'ils ont été pris en*

charge avant 16 ans, qu'ils ont suivi sérieusement une formation et n'ont pas eu de problème, à 18 ans, ils se voient délivrer de plein droit un titre de vie privée vie familiale, détaillé Solène Ducci, juriste au Gisti. *En revanche, les jeunes pris en charge après leurs 16 ans peuvent obtenir une admission au séjour exceptionnelle mais c'est un pouvoir discrétaire du préfet.*» Les jeunes

Les préfectures semblent de plus en plus pointilleuses dans l'examen des documents, y compris pour des pays à l'état civil défaillant.

doivent déposer leur demande avant leur 19^e anniversaire. La préfecture regarde alors s'ils peuvent faire la preuve de leur identité, de l'absence d'attache dans leur pays d'origine et de non-commission de troubles à l'ordre public, ainsi que de six mois de formation professionnelle.

Mais, alors que le nombre de MNA a triplé entre 2016 et 2019, «*on observe de plus en plus de refus d'accorder des titres de séjour*», alerte Solène Ducci. Les préfectures semblent de plus en plus pointilleuses dans l'examen des documents, y compris pour des pays à l'état civil défaillant, ou dans l'application d'une instruction récente qui aboutit à faire

cesser l'autorisation de travail dès 18 ans. «*En Île-de-France, il y a aussi des départements où les dossiers sont bloqués parce que les guichets dématérialisés sont saturés*», ajoute Armelle Gardien, militante du Réseau éducation sans frontières Hauts-de-Seine. D'où une très grande diversité de traitement. «*En Charente-Maritime, on n'a pas trop de problèmes*», souligne Didier Meyerfeld, de Solidarité Migrants de La Rochelle. À l'inverse, «*dans l'Ain, à 18 ans, seuls 5% d'entre eux en moyenne obtiennent un titre de séjour*», expose Michel Caron, président de l'Alépaa, qui précise que «*dans le Var, sur les derniers mois de 2019, neuf jeunes sur dix n'ont pas eu de titre de séjour*».

Sans titre de séjour, ces jeunes basculent dans la clandestinité. «*C'est un immense gâchis, non seulement parce que chaque jeune pris en charge coûte en moyenne 100 000 € par an à la société, mais aussi et surtout parce que ce sont des gamins qui savent que leur intégration ne peut passer que par le travail et qui sont très très motivés*», rappelle Rémi Barbas, chef de service à la Fondation Apprentis d'Auteuil à Dijon. *Chez nos MNA, 90% des stages se convertissent en apprentissage et un apprentissage sur deux en CDI. Il n'est d'ailleurs pas rare que les patrons se portent garants pour leur logement, tellement ils veulent les garder.*»

Nathalie Birchem

essentiel

Corruption — Un juge demande un procès contre Vincent Bolloré

Mis en cause pour corruption, le milliardaire français avait reconnu sa culpabilité et l'utilisation de sa filiale Havas pour décrocher la gestion de ports au Togo et en Guinée. Il avait accepté d'avance une amende de 375 000 €, espérant échapper à un procès. Mais une juge a refusé de valider cet accord avec le parquet, vendredi 26 février, estimant un procès «nécessaire». Un autre magistrat va trancher. Une seconde amende pour corruption, de 12 millions d'euros, a été revanche validée.

Violences Un journaliste violentement agressé à Reims

Un photoreporter de 65 ans travaillant pour le quotidien régional *L'Union* a été grièvement blessé samedi 27 à Reims, alors qu'il couvrait des regroupements de jeunes dans le quartier prioritaire de Croix-Rouge. Retrouvé au sol dans l'après-midi, il a été transporté par le Samu; son pronostic vital était toujours engagé, dimanche. Il a été agressé «*dans des circonstances encore indéterminées, mais de manière volontaire*», a indiqué samedi le procureur de Reims, qui a ouvert une enquête pour meurtre. L'Élysée a exprimé «*son émotion et sa sympathie, et son souhait de voir les auteurs de l'agression interpellés au plus vite*».

Pauvreté — Le nombre d'allocataires du RSA en hausse de 7,5 %

En 2020, année marquée par la crise économique et sociale liée au Covid-19, le nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active a augmenté de 7,5%, selon des chiffres publiés vendredi 26, pour s'établir à 2,06 millions de foyers au 31 décembre 2020. La hausse est moins marquée pour la prime d'activité versée aux travailleurs modestes (4,58 millions de foyers, + 1,6% en un an).

sur la-croix.com

— À Lyon, la métropole veut créer un «revenu solidarité jeunes»

— Affaire des écoutes: Nicolas Sarkozy attend son jugement

La Convention citoyenne pour le climat pense avoir été utile

— Au terme de seize mois de travail, la Convention a tenu dimanche 28 février son ultime réunion.

— Cent vingt-neuf membres ont noté sévèrement le gouvernement, pour s'être insuffisamment emparé de son rapport, mais ils jugent bénéfique l'expérience démocratique.

«*Le compte n'est pas pour atteindre une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre en 2030. Mais notre message n'est pas conflictuel, c'est un message pour entraîner tous les Français.*» Peu avant 13 heures, dimanche 28 février, Hubert est le dernier membre de la Convention citoyenne pour le climat (CCC) à s'exprimer. Après seize mois d'auditions, de débats, de rédac-

tion des 149 propositions, sonne l'heure des dernières paroles.

Les mots d'Hubert lors de cette ultime réunion résument l'état d'esprit des participants, partagés entre une déception par rapport aux annonces de l'exécutif et la conviction qu'un tournant historique a été pris avec cette première expérience de démocratie participative.

La matinée a été consacrée à une évaluation de la «*prise en compte*» des propositions par les autorités. Alors que le gouvernement comptabilise 75 mesures mises en œuvre et 71 en voie de l'être, dans le plan de relance et le budget, et une quarantaine dans le projet de loi climat et résilience, les membres de la CCC sont, logiquement, bien plus sévères. 129 participants (sur 150) ont évalué sur une échelle de 0

à 10 l'action gouvernementale dans cinq grands domaines.

La thématique «*se loger*» (dont la rénovation thermique obligatoire) a obtenu une moyenne de 3,4, et «*consommer*» (limiter le suremballage, etc.) de 4. Trois autres thématiques décroissent 3,7: «*produire et travailler*» (favoriser le recyclage, etc.), «*se nourrir*» (réglementer les additifs, etc.) et «*se déplacer*» (limiter les effets nocifs du transport aérien, etc.).

Enfin, les propositions sur la gouvernance de la transition climatique (réforme de la Constitution, etc.) enregistrent un score de 4,1. La mesure qui vise à introduire la lutte contre le changement climatique dans le texte fondamental est l'une des rares à dépasser la moyenne (6,1).

Dans l'après-midi, les participants ont réalisé une évaluation plus globale. S'ils ne croient pas que les propositions reprises par le gouvernement permettront de se rapprocher de l'objectif de réduction de 40% (2,5), ils estiment que la CCC a été utile (6) et que le recours à des conventions citoyennes sera à l'avenir de nature à améliorer la vie démocratique (7,7).

Un rapport conclusif était attendu dimanche soir, avec une ou plusieurs tribunes de participants. La balle est maintenant dans le camp des parlementaires. À l'Assemblée, la commission spéciale a commencé ses travaux le 10 février par des auditions. Après l'invitation du Haut Conseil pour le climat à «*rectifier le tir*», les députés ont la possibilité d'améliorer le texte par le dépôt d'amendements.

Bernard Gorce

